



Date de génération de ce justificatif : 30/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SURGET IMMOBILIER – Constitution de société

Référence : L030140

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 7 mars 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SURGET IMMOBILIER Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros Siège social : 3 rue Pascal, Les Hautières, 22440 TREMUSON Il a été constitué en date du 27 février 2025 une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SURGET IMMOBILIER Forme : Société par actions simplifiée Siège : 3 rue Pascal, Les Hautières, 22440 TREMUSON Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion, la construction, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers ; la prise de participation dans toutes sociétés ayant pour activité l'acquisition, la location, l'exploitation, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers. Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS Capital : 50.000 euros Président : Madame Solenne SURGET, demeurant 10 ter rue Sainte-Anne, 22100 QUEVERT Directeur Général : Monsieur Vincent SURGET, demeurant 10 ter rue Sainte-Anne, 22100 QUEVERT Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément des cessions d'actions : Toute transmission d'actions ou de valeurs mobilières est libre. La société sera immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC . Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
